

UN EXERCICE ANTI-POLLUTION GRANDEUR NATURE



La préfecture maritime de la Méditerranée organisait il y a quelques jours un exercice de récupération d'hydrocarbures en mer. Au large d'Ajaccio, 7 bâtiments ont été mobilisés pour l'occasion.

Mercredi 14 juin, 13h30. L'alerte est donnée. Une nappe de pollution se répand dans le golfe d'Ajaccio. Le littoral est menacé. Aussitôt, tous les moyens de lutte contre la pollution, téléguidés depuis la base d'Aspretto, sont mobilisés. En l'espace de quelques minutes, ce ne sont pas moins de 6 bâtiments qui prennent la mer, bientôt rejoints dans les airs par un hélicoptère de la gendarmerie chargé de relocaliser la nappe. Cet inquiétant scénario auquel ont pu assister à distance les baigneurs du Ricanto n'était heureusement qu'un exercice grandeur nature organisé par la préfecture maritime de la Méditerranée. «*Nous faisons des exercices de lutte contre la pollution marine tous les ans. C'est une des responsabilités du préfet maritime*», explique le vice-amiral d'escadre Charles-Henri de la Faverie du Ché, préfet maritime de la Méditerranée. «*Chaque année, on tourne sur l'ensemble de la façade méditerranéenne*», ajoute-t-il précisant que de tels exercices ont déjà été organisés entre la Corse et l'île d'Elbe, au large de Bonifacio, ou encore à Monaco l'année passée. «*On s'est dit que cette année, il fallait le faire au large d'Ajaccio car la plupart des risques de pollution se situent près des ports*».

Répondant aux besoins Orsec (Organisation de la réponse de la Sécurité civile) pour faire face aux pollutions maritimes, cet exercice a pour but d'entraîner les moyens antipollution à la récupération d'hydrocarbures en mer dans le cadre du plan Polmar. Il vise également à vérifier que ces moyens de lutte constitués non seulement de la Marine, mais aussi des administrations qui travaillent en mer, comme les Affaires maritimes ou la Douane, sont capables de travailler ensemble régulièrement.

À l'occasion de cet exercice, le *Jason* (bâtiment d'assistance, de soutien et de dépollution) et l'*Abeille Flandre* (remorqueur d'intervention, d'assistance et de sauvetage), deux bâtiments de la Marine particulièrement adaptés à la lutte contre les nappes de pollution, avaient traversé la Méditerranée depuis Toulon. «*Ces bâtiments ne font pas que ça, l'Abeille Flandre, par exemple, est un bâtiment qui sert à empêcher que les navires de commerce ne viennent se mettre à la côte quand il y a du mauvais temps afin qu'ils ne s'échouent pas. Mais elle est aussi adaptée à pouvoir disper-*

ser des produits pour diluer ou faire couler la pollution. Le Jason a quant à lui la possibilité de déployer des barrages permettant de concentrer la nappe et de l'aspirer, puisqu'il peut embarquer jusqu'à 1000m³ de produits», indique le VAE du Ché. Également sur le pont, le *Persevero*, remorqueur du port d'Ajaccio, a aidé le *Jason* à établir un barrage en mer pour contenir la nappe de pollution simulée par de l'écorce de riz non toxique et biodégradable. En parallèle, deux petites unités ont «*chaluté*» ce qui n'avait pas pu être contenu dans le barrage effectuant ainsi une lutte dite de «*second rideau*».

Enfin une vedette côtière de la gendarmerie maritime a assuré la surveillance du plan d'eau. «*Cet exercice nous a aussi permis de vérifier que la base d'Aspretto est particulièrement adaptée à la première réponse car elle a des moyens de lutte contre la pollution, et que grâce à sa plateforme hélicoptère et à son port elle peut recevoir des renforts de Toulon par exemple*», a conclu le préfet maritime. ■ **Manon PERELLI**

